



## **Déclaration Commune des Élus et Représentants Syndicaux au Comité d'Établissement de la Direction Territoriale Nord Ouest Centre**

Une jeune salarié de 32 ans est la 23<sup>ème</sup> personne de France Télécom – Orange à traduire son mal être par un suicide depuis Février 2008. Les tentatives sont elles toujours présentes dans l'entreprise. Nos collègues de France Télécom - Orange sont bouleversés.

La situation est insupportable et inacceptable.

La faillite de la politique de la direction des ressources humaines est manifeste, et pourtant elle persiste dans sa politique de restructurations.

Les causes de la souffrance au travail dans notre entreprise sont connues et écrites dans certains documents : Rapport du cabinet « Arfos » sur la Direction Régionale Basse-Normandie en 1999, Conclusion de la Commission Stress du CNSHSCT en 2004, rapport du Cabinet « Érétra » en 2005 au service Pabx de Caen, rapports du cabinet ISAST à l'Unité d'Intervention.

Dans notre Direction Territoriale exposée à de nombreux drames, les enquêtes menées au sein de CHSCT indiquent ces causalités : organisation du travail aveugle et incitative au management par l'intimidation et l'autoritarisme, suppressions d'emplois, fermetures de services et déplacement des salariés, changement de métier, mobilités imposées, pression et incitation au départ de l'entreprise, absence et manque de formation, dévalorisation des personnes, déshumanisation de certains métiers, ingérence de l'entreprise dans l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle.

Les quelques mesures annoncées dans l'urgence lors du CNSHSCT du 10 septembre, d'ailleurs non respectées dès le lendemain, ne sont pas à la hauteur de la situation.

Les réorganisations sont toujours d'actualités, la mesure de suspension des mobilités jusqu'au 31 octobre ne fait que différer dans le temps l'application, en laissant les salariés concernés confrontés à des mesures déstabilisantes. Le personnel de France Télécom – Orange attend un geste fort. Pour cela nous demandons la suspension des réorganisations jusqu'à la finalisation de l'état des lieux réalisé par un cabinet extérieur. Cet état des lieux réalisé dans le cadre des mesures imposées par le Ministre du Travail dont le Directeur Général du Travail est chargé du suivi au sein de France Télécom – Orange. Parmi les propos du Ministre nous prenons acte du conditionnement de l'agrément du service national de santé et sécurité au travail de France Télécom à la mise en œuvre de mesures crédibles contre les risques psycho-sociaux.

A l'occasion de la journée du jeudi 10 septembre et des divers rassemblements du personnel intervenus en région Normandie et Centre, nos organisations syndicales avaient déposées une demande d'audience auprès de la Direction Territoriale Nord

Ouest Centre. Aujourd'hui nous exigeons l'ouverture de négociations sur la DT NOC avec nos organisations syndicales pour aborder notamment :

- L'arrêt des pressions exercées sur les agents qui engendrent un stress dévastateur,
- L'arrêt des réorganisations qui entraînent un mal vivre des salariés et une très forte progression des risques psychosociaux,
- L'arrêt des suppressions d'emplois,
- Le remplacement de chaque départ (retraite, démission,..)
- La requalification de tous les contrats d'apprentissage, d'adaptation,
- La transformation des CDD en CDI à temps plein,
- Que toutes les applications informatiques dans les services soient en état de marche pour améliorer les conditions de travail.
- La suspension des applications et procédures qui aboutissent à l'asservissement des salariés concernés,
- L'arrêt de la sous-traitance,
- Le recrutement d'un médecin de prévention sur notre Direction Territoriale et notamment du Docteur dont le CDD se termine le 18 septembre,
- L'arrêt des plans de mobilisation du personnel à répétition et de façon abusives,
- L'embauche de techniciens dans les Unités d'Intervention Centre et Normandie,
- La non banalisation du travail du samedi.

Malgré ses affirmations, le PDG de France Télécom – Orange est encore loin de percevoir le mal être des salariés. Oser évoquer une « mode du suicide » à l'issue de sa rencontre avec le Ministre est proprement scandaleux !

Cependant lors de la négociation sur l'accord interprofessionnel sur le stress, qui commence Vendredi, nous souscrivons au propos du Président "Tous les sujets devront être abordés sans tabou notamment tous les éléments qui font le quotidien des salariés".

Vite des actes Messieurs les Directeurs.

Orléans, le Mercredi 16 Septembre